

Le financement bancaire de l'économie guyanaise : caractéristiques, évolutions récentes et gestion du risque

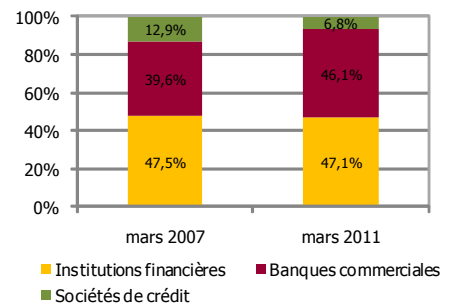
L'activité de crédit en Guyane, assurée principalement par les établissements bancaires implantés localement, est essentiellement orientée vers le financement de l'habitat (logement social et investissement immobilier privé). Après une période d'apurement des créances douteuses héritées de la crise des années 90 (notamment sur le segment des entreprises), la gestion du risque de crédit s'inscrit comme l'une des priorités des banques de la place. Avec un taux de croissance moyen proche de 8 % par an sur la période 2007-2011, le financement bancaire de l'économie guyanaise ne semble pas avoir subi d'effets directs de la crise financière mondiale. On observe néanmoins depuis 2009 un ralentissement de la croissance de l'encours sain de crédit mais, au-delà de la volonté de prudence des établissements bancaires dans l'octroi de nouveaux crédits, celui-ci serait davantage impacté par le ralentissement de l'activité économique lié à des événements locaux.

ORGANISATION ET CARACTERISTIQUES DU MARCHE DU CREDIT GUYANAIS

Organisation du marché du crédit en Guyane

L'activité de crédit en Guyane s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit disposant ou non d'une implantation locale. Au 31 décembre 2011, on dénombre 15 établissements disposant d'une implantation locale : 8 banques commerciales (AFB ou mutualistes), 4 sociétés de crédit et 3 institutions financières spécialisées. Parallèlement, certains établissements interviennent ponctuellement sur le marché local mais sans disposer d'implantation. A l'exception du marché spécifique de l'affacturage, les différents établissements de crédit présents localement couvrent l'ensemble des besoins de financement du département. Exclusivement concentrées sur le financement du logement social et de l'investissement des collectivités locales, les institutions financières spécialisées détiennent près de la moitié des encours recensés dans le département. Les banques commerciales couvrent pour leur part environ 46 % du financement. Leur poids sur le marché du crédit s'est significativement renforcé sur la période 2007-2011 (+ 6 points), grâce notamment à un développement de leur offre commerciale. Ce développement s'est fait aux dépens des sociétés de crédit qui, de plus, sont impactées par les conséquences d'une plus grande sélectivité dans leur politique d'octroi de crédits.

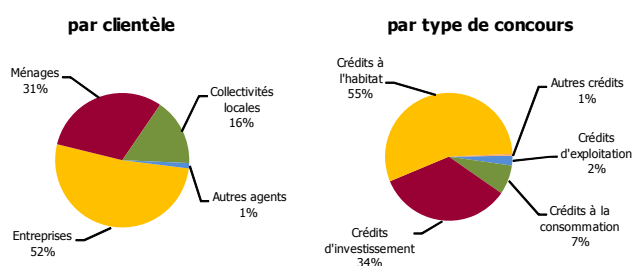
Evolution des parts de marché des entités bancaires



Source : IEDOM, données SURFI

Un marché orienté vers le financement des entreprises ...

Segmentation de l'activité de crédit au 31 mars 2011



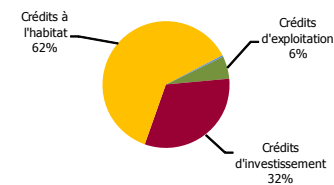
Source : IEDOM, données SURFI

En Guyane, l'activité de crédit est principalement orientée vers le financement des entreprises qui concentre 52 % de l'encours sain contre 31 % pour les ménages. Malgré le léger effritement du poids des entreprises dans la structure du crédit depuis 2007 (54 % en mars 2007), cette segmentation contraste encore fortement avec celle observée en métropole où les entreprises ne représentent que 37 % des encours bancaires contre plus de la moitié pour les ménages.

Le poids prédominant des entreprises dans le total des encours de crédit s'explique par l'importance du financement des bailleurs sociaux dans le département.

Tandis que les crédits à l'habitat concernent 24 % du financement bancaire des entreprises en métropole à fin mars 2011, ces mêmes crédits en représentent près de 62 % en Guyane. Cette prépondérance s'explique par l'importance de la promotion immobilière et des politiques de logement social. Composés à 82 % de crédits à l'équipement et à 18 % d'encours de crédit-bail, les crédits d'investissement rassemblent 32 % des encours de crédit des entreprises (contre 42 % en métropole). En forte diminution ces dernières années, les crédits d'exploitation, composés à 57 % de crédits de trésorerie, ne représentent que 6 % de l'endettement des entreprises (contre plus de 20 % en métropole).

Répartition de l'encours sain des entreprises au 31/03/2011

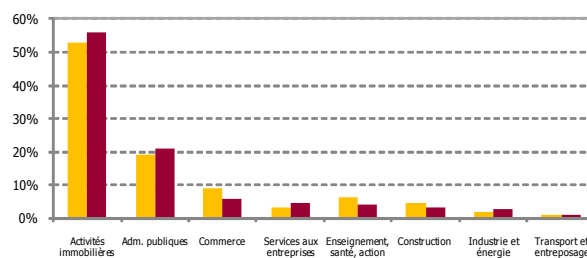


Source : IEDOM, données SURFI

... et plus particulièrement sur le secteur de l'immobilier

Le financement bancaire des entreprises est caractérisé par une forte concentration sectorielle des risques déclarés au Service Central des Risques (SCR) de la Banque de France. L'activité immobilière et le secteur public représentent plus de 77 % des encours de crédit déclarés au SCR au 31 mars 2011. Porté par le besoin croissant d'infrastructures (hôpitaux, lycées, routes, etc.) et de logements, en rapport avec la croissance démographique, le poids de ces deux secteurs s'est renforcé sur les dernières années (72 % en mars 2007). En revanche, les secteurs du commerce et de la construction, qui génèrent une part importante de la valeur ajoutée du département (9 % pour chacun), ont vu leur poids diminuer progressivement entre 2007 et 2011. Parmi les autres secteurs représentatifs, les services aux entreprises affichent une croissance soutenue de leurs encours de plus de 15 % par an sur la même période. A fin mars 2011, 86 % des encours accordés aux entreprises sont des financements à moyen et long termes contre seulement 9 % pour les crédits à court terme et 5 % pour le crédit-bail. La ventilation des encours de crédit par taille d'entreprise révèle la prépondérance des TPE et PME, qui concentrent respectivement 60 % et 36 % des encours de crédit déclarés au SCR. Les grandes entreprises ne représentent qu'une faible part avec moins de 5 % des encours, auxquels il faudrait rajouter les financements portés à l'extérieur du département par les groupes qui ont leurs sièges sociaux hors du département mais qui investissent en Guyane.

Concentration des risques déclarés au SCR par secteur d'activité



Source : SCR de la Banque de France

■ mars-07 ■ mars-11

Les crédits à l'habitat représentent également une part prépondérante dans l'endettement des ménages. Comme observé en métropole, plus des trois quarts (76 %) des encours de crédit détenus par les ménages étaient destinés au financement de leur logement à la fin du 1^{er} trimestre 2011. Face à l'augmentation des loyers, l'accession à la propriété demeure l'une des principales préoccupations des ménages guyanais, au détriment de la consommation, dont la part des crédits recule sensiblement au cours des dernières années (24 % en mars 2011 contre 36 % en mars 2007).

Une position dominante assurée par les établissements implantés localement

Les établissements de crédit implantés localement (ECIL) se positionnent comme les principaux financeurs du département. Concurrencés sur le financement de l'investissement des entreprises par les établissements intervenants depuis la métropole, les acteurs bancaires locaux ont largement développé leur offre commerciale dans ce domaine au cours des dernières années, entraînant une progression de leur part de marché sur ce segment de plus de 10 points (65 % en mars 2011 contre 54 % en mars 2007). Au 31 mars 2011, la quasi intégralité du marché de l'habitat répertorié sous la rubrique « entreprises » (logements sociaux et privés) est financée par les acteurs bancaires locaux (95,8 %). Concernant le financement de l'investissement des collectivités locales, la part de marché des établissements de crédit implantés localement a progressé significativement lors des dernières années, passant de 51 % en mars 2007 à 65 % en mars 2011.

Poids des ECIL dans le financement du département par agent et par nature de crédit au 31 mars 2011



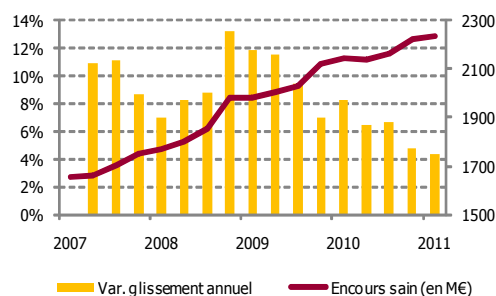
Source : IEDOM, données SURFI

*Collectivités Locales

LES EVOLUTIONS RECENTES DU FINANCEMENT BANCAIRE

Au 31 mars 2011, l'encours sain de crédit en Guyane s'établit à 2 235 M€, en progression de 35 % entre mars 2007 et mars 2011 (+ 581 M€ d'encours). Le rythme de croissance de l'encours sain de crédit sur la période 2007-2011 (+ 7,9 % en moyenne par an) a été plus important que celui observé en métropole sur la même période (+ 6,5 % par an en moyenne). Porté par un niveau de demande important, le financement bancaire s'est montré particulièrement dynamique en 2007 et 2008, tant sur le marché des entreprises que sur celui des ménages. Le tassement de la croissance des encours de crédit observé depuis 2009 (taux de croissance des encours de crédit de 6,3 % par an en moyenne entre 2009 et 2011) s'explique, non pas tant par les conséquences de la

Evolution de l'encours sain de crédit



Source : IEDOM, données SURFI

crise financière mondiale que par des événements locaux (cf. ci-après) ayant impacté l'économie du département et qui ont conduit à une contraction de la demande de crédit.

L'endettement bancaire des ménages soutenu par l'immobilier

Entre mars 2007 et mars 2011, l'endettement des ménages a progressé de plus de 60 % pour atteindre 687 M€ au 31 mars 2011 (soit + 256 M€ d'encours). Dopé par la forte demande de crédits immobiliers dans le département, le financement des ménages reste soutenu comme en témoigne la croissance moyenne des encours de crédit sur cette période, qui atteint 12,4 % contre 7 % en métropole.

Privilegiés très largement par les banques de par leur faible niveau de risques, et portés par une demande soutenue liée à la forte croissance démographique du département, les crédits à l'habitat ont enregistré une croissance moyenne record sur la période 2007-2011 (+ 17,4 % par an), bien supérieure à celle observée en métropole sur la même période (+ 8,3 % par an). Leur part dans l'endettement global des ménages a ainsi augmenté de 12 points (76 % à fin mars 2011 contre 64 % à fin mars 2007). Tout en affichant des taux de croissance exceptionnels, la progression de l'encours des crédits à l'habitat n'a pas été régulière sur la période observée avec un ralentissement entre 2007 et 2009, puis une accélération en 2010, soutenue par des taux d'emprunt historiquement bas et la fin annoncée de certaines mesures de défiscalisation.

Les crédits à la consommation, qui accompagnaient un marché automobile en pleine progression, se sont contractés sensiblement dès 2008 avec un premier recul des encours de 1,8 % entre mars 2008 et mars 2009 – coïncidant avec l'émergence des contestations liées à la problématique des prix des carburants qui ont impacté l'activité économique – puis accentué à 5,2 % entre mars 2009 et mars 2010.

Essoufflement du financement bancaire des entreprises

L'endettement des entreprises a augmenté de 30 % (+ 270 M€) entre mars 2007 et mars 2011 sur un rythme de croissance moyen de 7 % par an, pour s'établir à 1 159 M€ au 31 mars 2011. On observe néanmoins un tassement significatif de la croissance du financement sur le marché des entreprises depuis 2009.

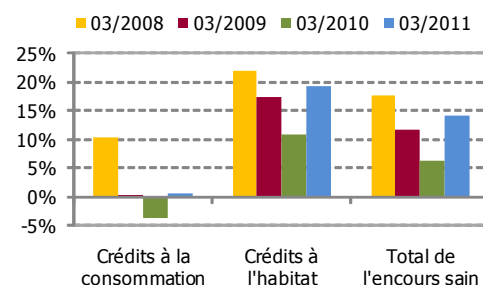
Ce retournement de tendance concerne en premier lieu le financement de l'investissement. Stimulé par un niveau de demande exceptionnel, dopée par de grands travaux d'infrastructures (notamment le projet Soyouz), et soutenu par le secteur bancaire malgré les premiers effets de la crise internationale, le financement de l'investissement est resté bien orienté en 2007 et 2008. A partir de 2009, en l'absence de relais en termes de grands projets, les entreprises se sont montrées en revanche plus retenues dans leurs projets d'investissements à l'image de l'indicateur du climat des affaires qui plonge sous sa moyenne de longue période. Alors que le contexte international pousse les établissements de crédit à faire preuve de prudence dans leur politique d'octroi, cet essoufflement de la croissance du financement des entreprises est aussi accentué en Guyane par le ralentissement de l'activité lié à des perturbations locales tel que la fermeture du pont du Larivot (sur le principal axe routier du département) fin 2009 ou encore à l'attente à l'approche des élections statutaires de début 2010. Ces événements ont affecté tout particulièrement le volume d'affaires des entreprises, notamment dans les secteurs du commerce et des services, déjà fortement touchés par les blocages de fin 2008. Dans ce contexte, les entreprises ont pu limiter leur recours aux financements à court terme, entraînant une chute des encours de crédit d'exploitation (- 7,9 % en moyenne entre mars 2007 et mars 2011).

Les crédits immobiliers, composés essentiellement de financements en faveur des acteurs du logement social, profitent de la bonne orientation de la commande publique visant à répondre à la pénurie de logements dans le département. A la suite de la liquidation d'un opérateur (SA HLM), entraînant un plafonnement des capacités de production, la croissance des encours de crédits immobiliers s'est tassée en 2010 même si la démographie du département, qui ne cesse d'accroître la demande de logements, devrait assurer un fond d'activité soutenue dans les années à venir.

Le financement bancaire des collectivités locales

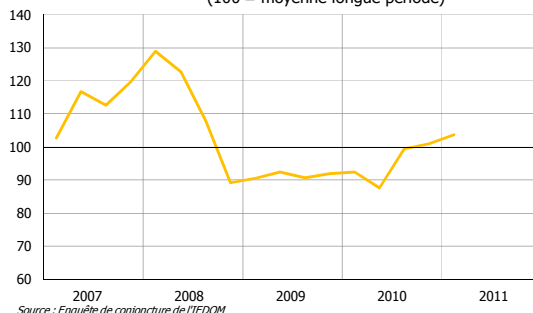
L'endettement bancaire des collectivités locales, en progression soutenue de plus de 8 % entre mars 2007 et mars 2011, a bénéficié de l'accompagnement du secteur bancaire sur d'importantes dépenses d'équipement en 2008 et 2009 pour s'établir à 361 M€ au 31 mars 2011. Le financement de grands chantiers, comme le Pôle Universitaire Guyanais, ou encore la construction de lycées et la réfection d'infrastructures routières, a aussi permis de soutenir l'économie, notamment le secteur du BTP, dans une conjoncture

Evolution annuelle de l'encours sain des ménages



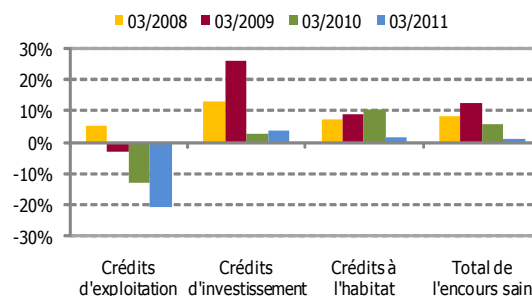
Source : IEDOM, données SURFI

Indicateur de climat des affaires en Guyane (100 = moyenne longue période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Evolution annuelle de l'encours sain des entreprises



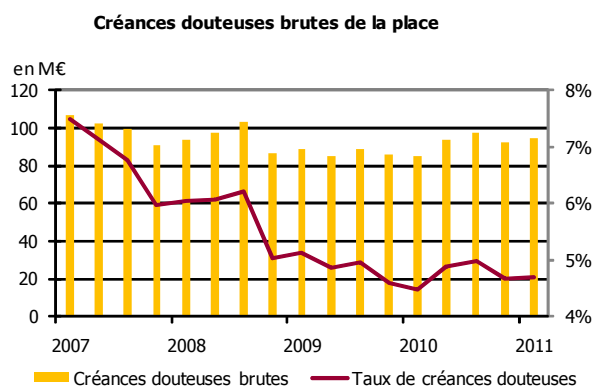
Source : IEDOM, données SURFI

difficile. De plus, l'encours de crédits octroyés au secteur public a été renforcé par des plans de restructuration financière de nombreuses collectivités locales du département.

LA GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Le taux de créances douteuses brutes de la place, qui s'établit à 4,7 % au 31 mars 2011, a fortement diminué sur la période 2007-2011 (7,5 % à mars 2007). Ce taux s'affiche bien en dessous de celui observé à la Guadeloupe (8,1 %), à la Martinique (7 %) ou encore à la Réunion (6 %).

En effet, face à la forte croissance de leur activité de financement, la majorité des banques de la place ont adopté ces dernières années des mesures visant à réduire significativement leur exposition au risque de contrepartie. Grâce à l'apurement de leurs portefeuilles (principalement sur le segment des entreprises), à une sélectivité accrue dans leur politique d'octroi, à un recours plus marqué à la prise de garantie et au renforcement de leurs pôles « risques », les établissements de crédit installés localement ont vu leur encours brut de crédit progresser de 41 % entre mars 2007 et mars 2011 alors que dans le même temps, le montant des créances douteuses diminuait de 12 %. Ainsi, grâce à un niveau bas de sinistralité maintenu sur l'ensemble des segments de clientèle, l'encours de créances douteuses brutes s'est stabilisé depuis début 2009 sous le seuil des 100 M€.



Source : IEDOM, données SURFI

Concernant la couverture du risque de contrepartie, les établissements de la place provisionnent leurs créances douteuses brutes à hauteur de 67 % à fin mars 2011 contre 85 % en mars 2007. En diminution sensible, ce taux de provisionnement reste toutefois au dessus de celui observé aux Antilles (65 % en Guadeloupe et 63 % à la Martinique) ou encore à la Réunion (63 %).

Néanmoins, les établissements de crédit demeurent vigilants sur le segment de clientèle des particuliers (notamment dans l'octroi de crédits à la consommation) au regard de la dégradation d'un certain nombre d'indicateurs de vulnérabilité. En effet, après un point bas atteint début 2008, le nombre de personnes en situation d'interdit bancaire progresse de 3 % par an en moyenne dans un contexte de dégradation du marché du travail et d'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs. Le nombre de retraits de cartes bancaires s'est également accru de près de 16 % en moyenne par an depuis 2007, soit une croissance bien supérieure à celle du nombre de cartes bancaires mises en circulation sur cette même période (+ 9,3 %). Le nombre de dossiers de surendettement déposés depuis fin 2010 a sensiblement augmenté, porté notamment par les effets induits des mesures de la loi Lagarde.

Globalement, la fragilité des entreprises de Guyane semble pour sa part s'être réduite au cours des dernières années, mais la prudence, dans un contexte actuel incertain, reste de mise. Sur la période 2007-2011, le nombre de défaillances d'entreprises (liquidations et redressements judiciaires) a diminué en moyenne de 13 % par an. Le nombre d'incidents de paiement sur effets recule dans des proportions similaires.

Remarques méthodologiques

Les principales sources : SURFI et le SCR

Les informations relatives à l'activité des établissements de crédit proviennent de deux sources : SURFI et le Service Central des Risques de la Banque de France (SCR). Le premier regroupe l'ensemble des états comptables réglementaires adressés périodiquement par les établissements de crédit à l'ACP (Autorité du Contrôle Prudentiel). Le second recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 € par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédit distribué par les établissements de crédit implantés sur le territoire français.

Les établissements de crédit implantés localement (ECIL) et non implantés localement (ECNIL) :

Est considéré comme installé localement un établissement qui possède une représentation locale, avec au moins un agent permanent. Il se différencie ainsi d'un établissement qui ne possède pas de représentation locale et qui intervient directement depuis la métropole.

La typologie des entreprises : grandes entreprises, PME et TPE

Le critère adopté pour la classification des entreprises par taille est le niveau d'activité. Les grandes entreprises sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions €, les petites et moyennes entreprises, celles dont le niveau d'activité est inférieur à 50 millions d'euros mais supérieur ou égal à 1,5 million € et les très petites entreprises, celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million €.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr